



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Conseil de communauté du **10 juillet 2014**

Délibération n° 2014-0212

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution de subventions à l'association Lyon Urban Data pour la mise en oeuvre d'un dispositif innovant à destination des entreprises pour concevoir et tester les services de la ville de demain - Programme d'actions 2014

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Dognin-Sauze

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 162

Date de convocation du Conseil : vendredi 27 juin 2014

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Compte-rendu affiché le : mardi 15 juillet 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, MM. Galliano, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Farih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rivalta, Rousseau, Desbos, Mme Ait-Maten, MM. Artigny, Barge, Barret, Mmes Basdereff, Baume, Beautemps, Belaziz, MM. Bérat, Bernard, Berthilier, Blachier, Bousson, Mme Bouzerda, MM. Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Calvel, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mmes David, de Lavernée, de Malliard, MM. Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, MM. Fenech, Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Kepenekian, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mme Michonneau, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, M. Quiniou, Mme Rabatel, MM. Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sellès, Mme Servien, MM. Sturla, Suchet, Mme Tifra, MM. Vaganay, Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : M. Brumm (pouvoir à Mme Bouzerda), Mmes Balas (pouvoir à M. Guillard), Berra (pouvoir à M. Fenech), M. Blache (pouvoir à M. Havard), Mme Burillon (pouvoir à Mme Servien), M. Compan (pouvoir à M. Quiniou), Mme Ghemri (pouvoir à M. Genin), M. Gillet, Mmes Hobert (pouvoir à Mme Gailliot), Lecerf (pouvoir à M. Gomez), Maurice (pouvoir à M. Martin), Millet (pouvoir à M. Crimier), M. Pouzol (pouvoir à M. Gouverneyre), Mme Reynard (pouvoir à Mme Crespy), M. Uhlich (pouvoir à M. Geourjon), Mme Varenne (pouvoir à M. Kimelfeld).

Absents non excusés : MM. Boudot, Casola.

Conseil de communauté du 10 juillet 2014**Délibération n° 2014-0212**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution de subventions à l'association Lyon Urban Data pour la mise en oeuvre d'un dispositif innovant à destination des entreprises pour concevoir et tester les services de la ville de demain - Programme d'actions 2014**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 juin 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Lyon Urban Data est une association créée en 2014 regroupant des entreprises, pôles de compétitivité, clusters, et des acteurs de la recherche. Cette association concrétise le projet "Lyon Urban Data" qui réunit, depuis 2011, des acteurs publics et privés avec la volonté de créer une dynamique autour de la thématique de la "Ville intelligente".

Dans ce cadre, l'association Lyon Urban Data a pour objet de :

- monter, accompagner et accélérer la co-crédation et l'expérimentation de nouveaux services et donc contribuer à la démarche "Grand Lyon Métropole intelligente",
- mettre en place et développer un "Living Lab" destiné à tester en grandeur nature des services, des outils ou des usages nouveaux autour de cette thématique, en coopération avec les entreprises, des laboratoires de recherche, les collectivités locales ainsi que des utilisateurs,
- favoriser l'innovation ouverte, partager les réseaux et impliquer les utilisateurs dès le début de la conception de nouveaux services,
- permettre à ses membres de mettre en œuvre tout programme nécessaire en opérant, notamment, une mutualisation de leurs compétences et de leurs moyens respectifs.

Le territoire d'expérimentation de ce "Living Lab" est situé à Lyon, à partir du quartier de la Part-Dieu et, le cas échéant, sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon et son mode de développement collaboratif repose sur l'interaction entre des acteurs appartenant à des univers très différents dépassant le stricte cadre de ses membres.

Ce projet a pour spécificité de répondre aux enjeux et aux objectifs suivants :

- apporter une offre aux entreprises favorisant et facilitant l'innovation et le développement de nouveaux services,
- créer un lien avec les services urbains ainsi que les enjeux de marchés autour du concept de "Ville intelligente",
- créer des synergies entre les entreprises à travers les projets collaboratifs,
- donner accès aux marchés des "Grands groupes" et identifier les dernières innovations des start-ups,
- rendre le citoyen encore plus acteur du territoire par le test et la validation de l'usage de nouveaux services.

Ce lieu dédié aux entreprises et ouvert aux citoyens, appelé "TUBà - Tube à expérimentations urbaines", situé à Lyon dans le quartier de la Part-Dieu et dont le périmètre d'intervention peut s'étendre jusqu'au territoire régional pour certains projets, est centré sur les fonctions de co-conception et d'ingénierie, d'expérimentation et d'animation urbaine, sous forme d'expérimentation de projets innovants et regroupe ainsi des activités d'intérêt général.

Pour mener à bien ce projet, les membres de l'association souhaitent ainsi opérer une mutualisation de leurs compétences et de leurs moyens afin de mettre en œuvre un certain nombre d'outils dédiés au concept de la "Ville intelligente", parmi lesquels :

- un outil de veille et de coordination technologique,
- un outil de test de démonstration opérationnelle des nouveaux services,
- assurer l'interopérabilité afin que les informations puissent être communiquées et agrégées quelle que soit l'origine de la donnée, le type de capteur ou le système de remontée de données,
- un outil de communication afin de fournir aux usagers finaux une information intelligible.

Ces outils auront ainsi pour principal avantage d'apporter les conditions optimales pour tester de nouveaux services auprès des acteurs du territoire (usagers, entreprises, administration, collectivités, etc.), afin d'accélérer ainsi la mise en place sur le marché de nouveaux services.

Ce "Living Lab" est aussi bien à la disposition des membres de l'association que des tiers qui n'en font pas partie et qui sont intéressés par les outils qu'il propose. En outre, le projet permettra ainsi de favoriser l'attractivité du territoire et de permettre aux partenaires privés de valoriser leurs innovations sur les marchés liés aux services de la "Ville intelligente". Telle est l'ambition portée par l'association "Lyon Urban Data".

En s'appuyant sur l'ouverture progressive des données publiques et privées, plusieurs partenaires de l'association dont Veolia environnement et EDF (membres du Club des entreprises Lyon Part-Dieu), SFR, les Pôles de compétitivité Imaginove et LUTB, le Cluster EDIT, le labex Intelligence des mondes urbains (IMU), qui regroupe 24 laboratoires de recherche) ont travaillé sur la création de cet espace dédié à l'expérimentation d'usages nouveaux, exploitant les potentialités offertes par l'ouverture et l'utilisation de ces données. Cet espace "Living lab", appelé "Lyon Urban Data" (LUD) est un espace de tests et d'expérimentations où des innovations sont proposées, coproduites et/ou évaluées par les futurs utilisateurs. Il s'agit d'un dispositif collaboratif dans lequel interviennent entreprises et utilisateurs, mais aussi collectivités territoriales et laboratoires de recherche (technologiques comme usages).

Ce type d'outil est, aujourd'hui, imaginé ou demandé par des grands groupes comme des petites et moyennes entreprises (PME), dans leurs processus d'innovation, car il permet d'effectuer les tests d'usages pour de nouveaux produits et services avant leur mise sur le marché. Il est un élément support de l'innovation et du marketing dans ces entreprises, en réduisant le temps de mise sur le marché et en limitant les risques d'échec sur le lancement commercial de nouveaux services.

Le projet Lyon Urban Data a donc pour objectif de faciliter la création et l'expérimentation de nouveaux services en milieu urbain dont la gestion, l'accès et l'usage peuvent être facilités par les technologies numériques, comme par exemple :

- les applications mobiles qui peuvent être développées à partir de données touristiques et événementielles (accéder à la disponibilité, en temps réel, dans les hôtels à proximité lors d'événements par exemple),
- les écrans interactifs disposés sur le mobilier urbain (tester ses connaissances sur la sécurité routière à un arrêt de bus, par exemple),
- les logiciels embarqués dans la robotique de services (robots capables de comprendre des demandes de renseignements et de guider les visiteurs dans un centre commercial ou une gare).

Lyon Urban Data, dont l'objet est d'être un partenaire de l'innovation par les usages, un outil d'animation de l'ouverture des données publiques et privées et de développement économique autour de la création de nouveaux services de la ville de demain, sollicite le soutien de la Communauté urbaine pour la mise en œuvre de ses objectifs et de son programme d'actions.

a) - Objectifs de la Communauté urbaine

La Communauté urbaine s'est dotée, en 2012, d'une stratégie "smart city" à travers la démarche "Grand Lyon Métropole intelligente" et qui intègre différents éléments : énergie, services dématérialisés innovants, nouvelles formes de mobilité, outils territoriaux de l'innovation. Cette démarche a pour objectif de faire de l'agglomération lyonnaise un territoire leader et visible pour les expérimentations et le déploiement de services et usages innovants, ainsi qu'un acteur facilitateur, voire initiateur de projets en phase avec sa stratégie sur la Ville intelligente et durable.

La Communauté urbaine a défini, en 2013, un programme d'actions stratégiques relatif à cette démarche "Grand Lyon Métropole intelligente". Ce programme a pour objectif de créer toutes les conditions nécessaires au développement de nouveaux services pour la ville de demain. Pour cela, la Communauté urbaine souhaite faire de la Métropole lyonnaise un territoire d'expérimentation et d'innovation ouverte. Ce programme prévoit, notamment, l'encouragement à la création de nouveaux lieux du type "Living Lab".

Par ailleurs, le quartier de la Part-Dieu, par la typologie d'entreprises qui le compose (aménageurs, ingénieristes, entreprises du numérique, etc.), son positionnement central et sa connexion aux différents réseaux est l'un des quartiers privilégiés pour imaginer et créer les nouveaux services urbains de demain.

Ce positionnement spécifique en fait un projet phare de la démarche sur la "Ville intelligente". C'est dans ce contexte que la Communauté urbaine souhaite soutenir Lyon Urban Data pour la mise en œuvre de son programme d'actions.

b) - Programme d'actions 2014 et plan de financement prévisionnel 2014

Lyon Urban Data doit, plus particulièrement, aboutir à :

- accompagner le montage de projets collaboratifs d'expérimentation, entre entreprises, acteurs de la recherche, autour des données et des nouveaux services de la ville de demain,
- participer à l'animation de la réutilisation des données publiques comme leviers de développement économique et de création de nouveaux services,
- animer une dynamique pour l'écosystème lyonnais, en complémentarité et partenariat avec les autres acteurs de l'innovation présents sur le territoire, en termes d'opportunités et de leviers de développement économique autour des services de la ville de demain et du big data,
- accompagner les entreprises dans leur phase d'expérimentation afin de sécuriser le processus de conception d'un nouveau service par des tests auprès des utilisateurs finaux et dans des conditions réelles,
- impliquer les usagers, citoyens, tout au long des processus de conception et d'expérimentations de nouveaux services,
- animer une communauté d'utilisateurs à mobiliser pour réaliser les expérimentations,
- animer une dynamique sur le quartier Part-Dieu, comme terrain d'expérimentation privilégié,
- animer une veille technologique et réglementaire dans les domaines des nouveaux services de la Ville intelligente et l'utilisation des données.

Aussi, pour financer ce programme d'actions, 5 entreprises (EDF, Veolia environnement, SFR, SOPRA et KEOLIS) établissent un partenariat financier spécifique avec l'association, à hauteur de 50 000 € chacune (soit 250 000 € de financement privé).

Pour compléter ce financement, Lyon Urban Data sollicite, aujourd'hui, la Communauté urbaine à hauteur de 114 000 € pour son fonctionnement et de 26 850 € portant sur les investissements.

Au regard de la réglementation européenne, l'association est qualifiée de pôle d'innovation. Aussi, la subvention d'investissement qui lui sera versée en 2014 s'inscrit dans le régime cadre notifié N520/A/2007 relatif aux pôles d'innovation qui autorise une aide d'un montant correspondant à 15 % des dépenses d'investissement. Cela se traduit par une aide à hauteur de 26 850 € correspondant à 15 % des dépenses d'aménagement et de travaux réalisés dans le local utilisé pour les activités de l'association.

La subvention de fonctionnement est quant à elle composée, d'une part, d'une aide à la location correspondant à 15 % de la valeur vénale de référence dans la limite de 200 000 € sur 3 exercices fiscaux (règle "de minimis" de l'article R 1511-23-3 du code général des collectivités territoriales) et, d'autre part, d'une aide à l'animation du pôle assise sur des coûts admissibles (règlement n° 2006/C 323/01 de la Commission).

Budget prévisionnel 2014 du projet

Dépenses	Montant en € (3)	Recettes (2)	Montant en € (3)
<i>61 - Services extérieurs</i>	<i>286 597</i>	<i>74 - Subventions d'exploitation</i>	<i>254 850</i>
sous traitance générale		Région	114 000
locations mobilières et immobilières	106 152	Communauté urbaine de Lyon	140 850
investissements immobiliers (travaux d'aménagement réalisés dans le local)	179 000	dont subvention d'investissement (aide à l'aménagement et aux travaux réalisés dans le local)	26 850
assurances	1 445	dont subvention de fonctionnement	114 000
<i>62 - Autres services extérieurs</i>	<i>88 000</i>	<i>75 - Autres produits</i>	<i>252 000</i>
rémunération intermédiaire et honoraires	8 000	cotisations	252 000
publicité, publication	80 000		
<i>63 - Impôts et taxes</i>	<i>8 700</i>		
autres impôts et taxes	8 700		
<i>64 - Charges de personnel</i>	<i>79 025</i>		
rémunération du personnel	54 500		
charges sociales	24 525		
autres charges de personnel			
<i>68 - Dotations</i>	<i>44 528</i>		
dotations aux amortissements	44 528		
Total charges prévisionnelles	506 850	Total produits prévisionnels	506 850

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 114 000 € au profit de l'association Lyon Urban Data ainsi qu'une subvention d'investissement d'un montant de 26 850 €.

Ces subventions s'inscrivent dans le cadre de la convention de fonctions d'agglomération et de centralité signée avec la Région Rhône-Alpes pour la période 2010-2016, la Région apportant à l'association une contribution financière de 114 000 € sur ce même projet ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

Oui l'intervention de madame le rapporteur précisant que :

Dans l'exposé des motifs :

- à la place du paragraphe ainsi formulé :

"Le territoire d'expérimentation de ce "Living Lab" est situé à Lyon, à partir du quartier de la Part-Dieu et, le cas échéant, sur le territoire de la Communauté urbaine de Lyon et son mode de développement collaboratif repose sur l'interaction entre des acteurs appartenant à des univers très différents dépassant le stricte cadre de ses membres."

il convient de lire :

"Le lieu d'implantation de ce "Living Lab" est situé à Lyon, dans le quartier de la Part-Dieu mais le territoire d'action pour l'expérimentation concerne l'ensemble de la Communauté urbaine de Lyon et son mode de développement collaboratif repose sur l'interaction entre des acteurs appartenant à des univers très différents dépassant le strict cadre de ses membres."

- à la place du paragraphe ainsi formulé :

"Ce lieu dédié aux entreprises et ouvert aux citoyens, appelé "TUBà - Tube à expérimentations urbaines", situé à Lyon dans le quartier de la Part-Dieu et dont le périmètre d'intervention peut s'étendre jusqu'au territoire régional pour certains projets, est centré sur les fonctions de co-conception et d'ingénierie, d'expérimentation et d'animation urbaine, sous forme d'expérimentation de projets innovants et regroupe ainsi des activités d'intérêt général."

il convient de lire :

"Ce lieu dédié aux entreprises et ouvert aux citoyens, appelé "TUBà - Tube à expérimentations urbaines", situé à Lyon dans le quartier de la Part-Dieu, mais dont le périmètre d'action s'étend sur l'ensemble de l'agglomération, voire au-delà, pour certains projets d'envergure régionale ou nationale, est centré sur les fonctions de co-conception et d'ingénierie, d'expérimentation et d'animation urbaine, sous forme d'expérimentation de projets innovants et regroupe ainsi des activités d'intérêt général" ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - les modifications proposées par madame le rapporteur,

b) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 114 000 € au profit de l'association Lyon Urban Data, pour le projet d'un "Living Lab" sur le quartier de Lyon Part-Dieu pour l'année 2014,

c) - l'attribution d'une subvention d'équipement d'un montant de 26 850 € au profit de l'association Lyon Urban Data, pour le projet d'un "Living Lab" sur le quartier de Lyon Part-Dieu pour l'année 2014,

d) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Lyon Urban Data définissant, notamment, les conditions d'utilisation de ces subventions.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense correspondante à la subvention d'équipement sera imputée sur l'autorisation de programme globale P02 - Rayonnement national et international, individualisée sur l'opération n° 0P02O2864 le 10 juillet 2014 pour un montant de 2 000 000 €.

4° - Le montant à payer, en section de fonctionnement, sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2014 - compte 6574 - fonction 90 - opération n° 0P02O2926.

5° - Le montant à payer, en section d'investissement, sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2014 - compte 20421 - fonction 90 - opération n° 0P02O2864.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 15 juillet 2014.